



Le CNESER exprime un refus quasi-unanime contre les décrets d'application de la hausse des frais d'inscription pour les étudiant•e•s étranger•e•s !

Ce lundi 11 Mars 2019 se tenait la séance du CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) qui devait voter sur les décrets d'application de la mesure scandaleuse de la hausse des frais d'inscription pour les étudiant•e•s étranger•e•s hors Union Européenne.

Cette mesure contestée et combattue depuis 4 mois par une grande majorité de la communauté universitaire, avait besoin de décrets d'application pour devenir réglementaire et effective légalement.

Les membres du cabinet représentant la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ont présenté ces décrets et entendu une opposition presque unanime de tou•te•s les membres du CNESER qui s'est matérialisée dans les votes, puisqu'à plus de 90% des voix la communauté universitaire a exprimé son opposition à la réforme. En effet, cette réforme instaure une sélection par l'argent qui fait peser sur les étudiant•e•s le manque d'investissement dans l'Enseignement supérieur.

En même temps, devant le Ministère où se tenait le CNESER, un rassemblement réunissant des étudiant•e•s, des personnel•le•s, des organisations syndicales se tenait pour montrer notre détermination à refuser l'application de cette mesure.

Pourtant, en réponse aux oppositions exprimées par presque toutes les organisations membres du CNESER, le Ministère a confirmé la volonté du Gouvernement d'appliquer la mesure quel que soit le résultat du vote.

Dans ce contexte sans précédent, l'UNEF appelle l'ensemble des étudiant•e•s à se mobiliser partout en France le 12 mars pour se faire entendre. Face à un gouvernement qui fait le choix de passer outre la démocratie universitaire, les jeunes seront présent•e•s pour dire stop à cette réforme discriminatoire.

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI
Attachée de presse de l'UNEF
06.03.55.45.28

presse@unef.fr / eabanda@unef.fr